

Séance Officielle du 27 février 2012

DÉLIBÉRATION N° 40/2012

COMPTE DE GESTION 2011

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

VU la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M52 ;

VU le budget primitif 2011 adopté en séance du 29 mars 2011 ;

VU le budget supplémentaire 2011 adopté en séance du 1^{er} juin 2011 ;

VU les décisions modificatives budgétaires n°1/2011 et n°2/2011 ;

VU l'avis de la commission mixte ;

SUR le rapport de son Président ;

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT :**

Article 1 : L'Assemblée Territoriale **constate** que le Compte Administratif 2011 de la Collectivité et le Compte de Gestion 2011 du Trésorier-Payeur Général se trouvent en parfaite concordance quant aux opérations de l'exercice.

Article 2 : L'Assemblée Territoriale **arrête** le Compte de Gestion 2011 du Trésorier-Payeur Général retraçant les écritures du budget principal de la Collectivité.

Adopté

14 voix pour

00 voix contre

03 abstentions

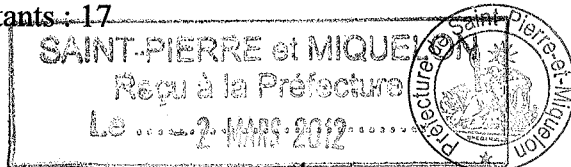
Conseillers élus : 19

Conseillers présents : 12

Conseillers votants : 17

Le Président

Stéphane ARTANO.



RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMPTE DE GESTION 2011

Conformément aux règles de la comptabilité publique, j'ai l'honneur de vous soumettre le compte de gestion du budget principal dressé par le Trésorier-Payeur Général pour l'exercice 2011.

Ce compte est le bilan des mouvements budgétaires effectués en cours d'exercice.

Les mouvements constatés en dépenses et en recettes pour l'exercice 2011 sont en concordance avec le compte administratif et sont arrêtés à la somme de :

- **40 110 690,68 €** en dépenses ;
- **41 868 044,57 €** en recettes ;
- résultat de l'exercice 2011 (excédent) : **1 757 353,89 €**

Le résultat de clôture 2011 présente **un excédent global de 3 474 030,06 €** détaillé comme suit :

• résultat de l'exercice	1 757 353,89 €
• résultat de l'exercice précédent	4 696 998,32 €
• déduction de l'affectation du résultat 2010	- 2 980 322,15 €
Total	3 474 030,06 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,



Stéphane ARTANO.

40000 -SP&M COLLECTIVITE TERRITORIALE -

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	22 453 389,63	34 789 205,68	57 242 595,31
Titres de recettes émis (b)	11 565 534,65	45 936 892,82	57 502 427,47
Réductions de titres (c)	0,00	15 634 382,90	15 634 382,90
Recettes nettes (d = b - c)	11 565 534,65	30 302 509,92	41 868 044,57
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	22 453 389,63	34 789 205,68	57 242 595,31
Mandats émis (f)	11 577 549,76	29 607 587,16	41 185 136,92
Annulations de mandats (g)	12 706,16	1 061 740,08	1 074 446,24
Dépenses nettes (h = f - g)	11 564 843,60	28 545 847,08	40 110 690,68
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	691,05	1 756 662,84	1 757 353,89
(h - d) Déficit			

40000 -SP&M COLLECTIVITE TERRITORIALE -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2010	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2011	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2011	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2011
- Budget principal					
Investissement	-1 654 862,57	0,00	691,05	0,00	-1 654 171,52
fonctionnement	6 351 860,89	2 980 322,15	1 756 662,84	0,00	5 128 201,58
TOTAL I	4 696 998,32	2 980 322,15	1 757 353,89	0,00	3 474 030,06
I - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
II - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	4 696 998,32	2 980 322,15	1 757 353,89	0,00	3 474 030,06